



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES SYSTÈMES FINANCIERS
DÉCENTRALISÉS DU BÉNIN

APSF-D-Bénin

Rapport d'activités

1^{er} Trimestre – 2023

Adopté par le Conseil d'Administration – Session du 12 mai 2023

SOMMAIRE

SIGNES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
A. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DU 1 ^{ER} TRIMESTRE	6
B. SYNERGIES DÉVELOPPÉES AVEC LES PARTENAIRES DU SECTEUR	14
C. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DU TRIMESTRE	16
D. MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN COMPTE LE TRIMESTRE SUIVANT.....	17
E. PLAN D'ACTION DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023.....	18
CONCLUSION	20

SIGNES ET ABREVIATIONS

ADAPAMI :	Projet d'Appui au Développement, à la Professionnalisation et à l'Assainissement de la Microfinance au Bénin
AME-L :	Alafia Microfinance E-Learning
ANSSFD :	Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
APSFDF :	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIC :	Bureau d'Information sur le Crédit
CA	Conseil d'Administration
CATALYSTE+ (SACO CESO)	Nouvelle dénomination du Service d'Assistance Canadien aux Organisations
C/CCSP	Chef Cellule Communication et de Suivi de Performances
CENTIF :	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CIC :	Centrale d'Informations sur le Crédit
CNM :	Comité National de Microfinance
CNS	Comité National de Suivi
CNSMO :	Comité National de Suivi de Mise en Œuvre
COVID – 19 :	Coronavirus Disease – 2019
CS	Conseil de Surveillance
CSATIT :	Chef Service Assistance Technique et Innovation Technologique
CSFEE	Chef Service Formation et Echange d'Expérience
CSFASM :	Comité de Stabilité Financière et d'Assainissement du Secteur de la Microfinance
DAF	Directeur de l'Administration et des Finances
DG	Directeur Général
DGI	Direction Générale des Impôts
DGM :	Direction Générale de la Microfinance
DGRV	Deutsche Genossenschafts- und Raiffeisenverband e.V.
DID :	Développement International Desjardins
DOP	Directeur des Opérations et Programmes
EFH :	Egalité Femme – Homme
FAPSFDF-UEMOA :	Fédération des Associations Professionnelles des SFD de l'UEMOA
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FGDR-UMOA	Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'Union Monétaire Ouest Africaine
FNDA :	Fonds National de Développement Agricole
FNMF :	Fonds National de la Microfinance
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit / Agence de coopération internationale allemande pour le développement

GSIE	Général des Systèmes d'Information d'Entreprise
HPS :	Hightech Payment Systems
IAMD - M	Institut Africain d'Application des Méthodes de Développement en Microfinance
LBC/FT :	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MASM :	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
PACOFIDE	Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations
PCA	Président du Conseil d'Administration
PISFN :	Projet d'Interopérabilité des Services Financiers Numériques
PITN2R	Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales
ProFinA :	Promotion du Financement Agricole
ProMFI :	Promotion de la Microfinance par les Indicateurs
SFD	Systèmes Financier Décentralisé
SIF	Société d'Inclusion Financière
SNFI	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
TE :	Taux d'Exécution
TPE/PME :	Très Petite Entreprise / Petite et Moyenne Entreprise
UE	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Le Consortium Alafia a réalisé au cours du premier trimestre 2023 des activités conformément aux prévisions dudit trimestre.

Le présent rapport constitue un compte rendu d'étape des réalisations du PTA 2023 au Conseil d'Administration pour ce trimestre. Il présente par programme d'activités les niveaux d'exécution des prévisions du trimestre :

1. Programme de défense des intérêts collectifs et promotion des SFD ;
2. Programme d'appuis à la professionnalisation et au développement des SFD ;
3. Programme de développement institutionnel et de coopération entre les SFD.

Il est structuré en cinq points ci-après :

1. Synthèse des réalisations du premier trimestre 2023 ;
2. Synergies développées avec les partenaires du secteur ;
3. Difficultés rencontrées au cours du trimestre ;
4. Mesures correctives envisagées pour le deuxième trimestre ;
5. Plan d'actions du deuxième trimestre 2023.

A. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE

Cette partie aborde les réalisations techniques et présente le suivi budgétaire des activités par programme.

1. Volet technique

1.1. Synthèse des réalisations techniques du Trimestre

Les principales réalisations de l'APSFD au cours du premier trimestre de l'année 2023 sont suivies et regroupées par programme d'activités et peuvent se résumer comme ci-après :

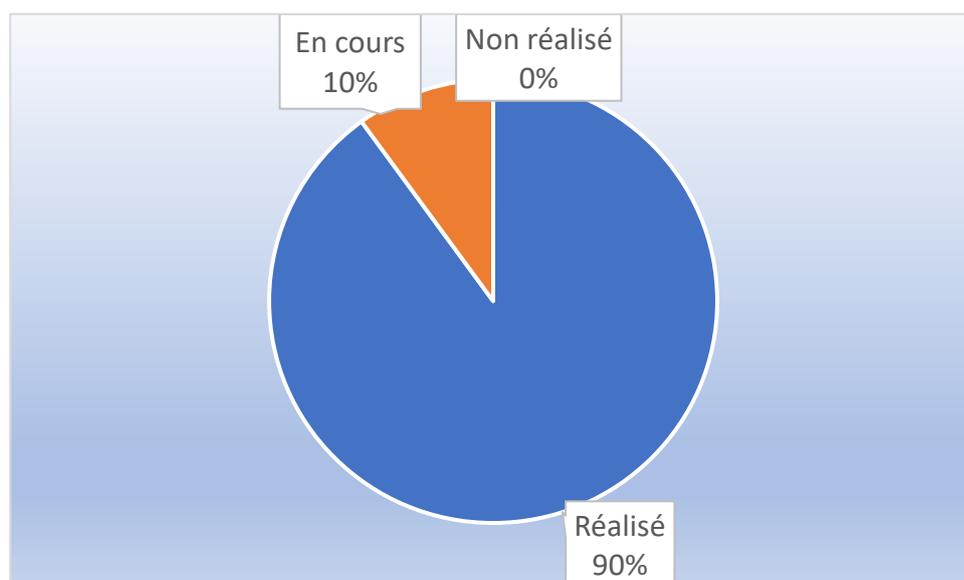
1.1.1. Programme 1 : Défense des intérêts collectifs des membres et promotion du secteur

Au cours du premier trimestre, les actions de défense des intérêts collectifs des SFD et de promotion du secteur ont permis entre autres un renforcement de la participation des SFD à la CIC, l'amélioration du niveau de participation des SFD art. 44 au BIC, l'appropriation par les SFD des opportunités offertes par la Loi portant modernisation de la justice et des résultats des ateliers techniques organisés par le CNM sur les SIG et la sécurisation des points de services, l'édition et la diffusion du second numéro – 2022 du magazine de la microfinance, les formalités d'organisation de l'appui technique aux SFD par l'entremise de CATALYSTE+.

Les synergies développées au titre de ce programme ont contribué à la participation des SFD au bilan de la LBC/FT, au renforcement de capacités des cadres du MASM en microfinance par la formation de cadres de la DGM sur les cours AME-L, la participation des SFD aux formations organisées par la Banque Centrale, le renforcement de capacités des SFD à la maîtrise des risques liés au financement agricole.

Les détails relatifs aux niveaux de réalisation sont résumés à l'annexe N°1 du présent rapport. Le graphique ci-après illustre le degré de réalisation des actions du Programme 1 au titre du premier trimestre.

Figure 1 : Niveau de réalisation du programme 1



1.1.2. Programme 2 : Appuis à la professionnalisation et au développement des SFD

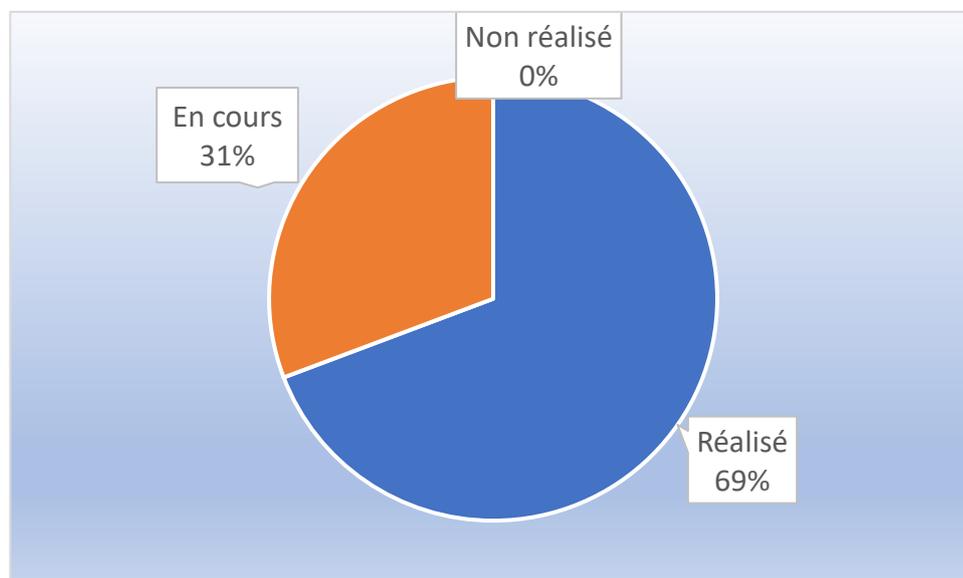
Sur le plan de la professionnalisation et du développement des SFD, les actions du premier trimestre ont permis l'amélioration du niveau d'éducation financière des clients, le renforcement de capacité des SFD sur plusieurs thématiques, sur place comme au niveau de la sous-région par la participation des SFD aux formations organisées en ligne par la BCEAO, le suivi de l'élaboration de la charte de gouvernance des SFD et d'un outil de diagnostic du contrôle interne au sein des SFD, l'organisation de la première rencontre des points focaux statutaires de l'APSFD, le démarrage de la mise en œuvre du plan de résorption des problèmes de gouvernance, de direction et de leadership.

Sur la question spécifique à la digitalisation des opérations des SFD, des démarches visant la mobilisation des partenaires pour le financement du projet de SIG mutualisé ont été menées, le renforcement de l'aptitude des SFD à la digitalisation des opérations ainsi que le suivi de l'implémentation des plateformes ProwerCard et AVIA dans les SFD ont été réalisés.

Enfin, il a été organisé au cours du trimestre deux rencontres des DG consacrées à la problématique de l'amélioration de l'efficacité personnelle et professionnelle des Dirigeants de SFD. Ces rencontres ont également servi de cadre à la présentation du PTA 2023 de l'APSFD aux premiers Responsables des SFD, à la présentation du nouveau site internet et à la sensibilisation des SFD sur la CIC.

Les réalisations au niveau de ce programme sont résumées à l'annexe N°2 du présent rapport. Le graphique ci-après résume le degré d'exécution des activités du programme.

Figure 2 : Niveau de réalisation du programme 2



1.1.3. Programme 3 : Développement institutionnel de l'APSFD et coopération entre SFD

A travers ce troisième programme, l'Association a œuvré au cours du trimestre à la consolidation de la coopération entre SFD et à son développement institutionnel.

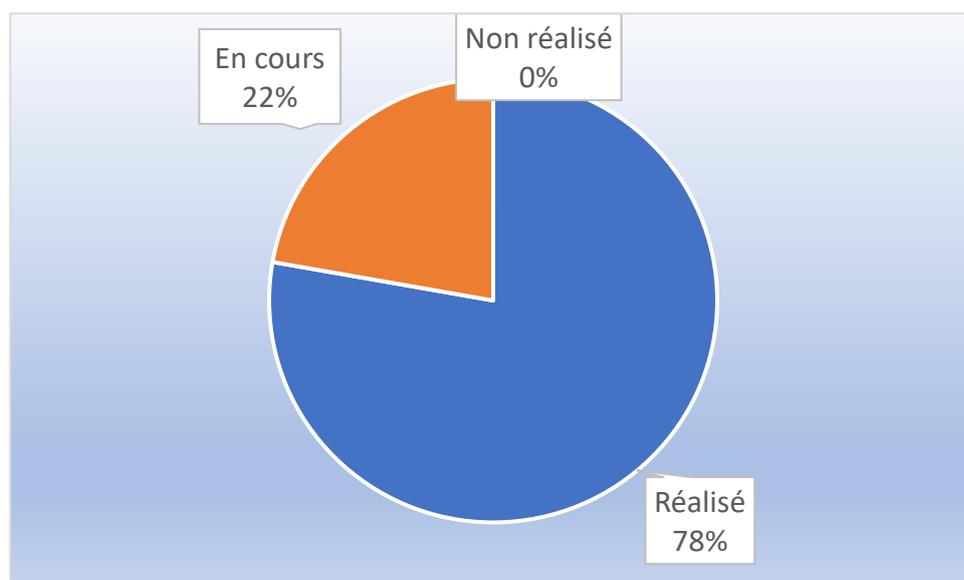
En matière de coopération, il y a eu de communications sur « **les causes et conséquences de la "mauvaise concurrence" entre SFD** » et sur « **les causes et conséquences des impayés : la contribution de la CIC aux performances des SFD** ».

Sur la question relative au développement institutionnel, les résultats des actions menées peuvent se résumer comme ci-après :

- La disponibilité d'un dépliant institutionnel actualisé ;
- La mise en ligne et l'actualisation d'un site internet moderne ;
- Le démarrage du plan de renforcement des capacités du personnel et des dirigeants ;
- La disponibilité du projet d'états financiers 2022 de l'APSF ;
- La disponibilité du projet de rapport d'activités annuel 2022 et sa transmission au MEF ;
- Le fonctionnement normal des organes ;
- La disponibilité d'un parking qui solutionne désormais les désagréments causés au voisinage ;
- L'amélioration des aménagements des bureaux au 4^e étage du siège de l'APSF ;
- Et la dotation du personnel en équipement informatique.

Les réalisations sont résumées à l'annexe N°3 du présent rapport. Toutefois, le graphique ci-après illustre les degrés de réalisation des activités du programme 3 :

Figure 3 : Niveau de réalisation du programme 3



1.2. Niveau global d'exécution technique des prévisions du trimestre

Tableau N°1 : Niveau d'exécution des programmes

N°	Programmes d'activités	Objectif général	Nombre Activités Prévues ¹	Niveau de réalisation			Taux d'exéc. (%) ²
				TE	PE	NE	
1.	Défense des intérêts collectifs et promotion des SFD	Assurer la défense des intérêts collectifs et la promotion des SFD	10	9	1	0	95%
2.	Appuis à la professionnalisation et au développement des membres	Accroître la contribution des SFD à la réalisation de l'inclusion financière au Bénin	13	9	4	0	85%
3.	Renforcement de la capacité institutionnelle et développement de la coopération entre SFD	Améliorer le niveau de coopération entre SFD et le niveau de développement institutionnel de l'Association	9	7	2	0	89%
NOMBRE TOTAL D'ACTIVITES			32	25	7	0	
TAUX GLOBAL D'EXECUTION							89%

2. Suivi budgétaire

Les réalisations budgétaires des emplois et ressources, pour les trois programmes d'activités, se présentent comme suit à la fin du 1er trimestre :

2.1. Evolution des Emplois

2.1.1. Suivi des réalisations par rapport aux prévisions du trimestre

- Tableaux comparatifs des emplois

Tableau N°2 : Comparatif des réalisations aux prévisions d'emplois suivant les programmes d'activités

Programmes	Prévisions trimestrielles	Réalisations	Ecart	TE
Programme 1 : Défense des intérêts collectifs des membres et promotion du secteur	5 994 145	5 586 522	407 623	93,2%
Programme 2 : Appuis à la professionnalisation et au développement des SFD	28 353 782	35 879 793	-7 526 011	126,5%

¹ Nombre Activités Prévues = NAP

² Taux d'exécution = (TE+PE/2) / NAP

Programmes	Prévisions trimestrielles	Réalisations	Ecart	TE
Programme 3 : Développement institutionnel de l'APSF et de la coopération entre SFD	22 687 073	20 557 781	2 129 291	90,6%
Total	57 035 000	62 024 096	-4 989 096	108,7%

Tableau N°3 : Comparatif des réalisations aux prévisions d'emplois suivant les principales rubriques d'emplois

Rubriques d'emplois	Prévisions trimestrielles	Réalisations	Ecart	TE
Activités	20 275 000	26 422 665	-6 147 665	130,3%
Investissements, équipements	10 500 000	10 259 570	240 430	97,7%
Fonctionnement	26 260 000	25 341 861	918 139	96,5%
Total	57 035 000	62 024 096	-4 989 096	108,7%

Nota Bene

Les dépenses de la période y compris les engagements s'élèvent à 62 024 096 FCFA, soit un taux de réalisation de 108,7% comparé aux prévisions du trimestre. Les principales réalisations du 1^{er} trimestre 2023 à incidence financière portent sur :

- **Programme 1** : l'édition de dépliants pour la sensibilisation des SFD à participer à l'échange d'information sur la CIC, l'organisation d'un atelier de vulgarisation des dispositions de la loi n°2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice, l'organisation d'un atelier de vulgarisation des résultats des ateliers techniques organisés par le CNM sur les SIG et la sécurisation des SFD, etc.
- **Programme 2** : l'organisation de neuf (09) sessions de formation dont 4 sessions thématiques conformément à l'agenda de formation 2023, l'organisation d'un atelier de vulgarisation de l'outil de diagnostic des performances en financement agricole des SFD, l'organisation d'un atelier de vulgarisation du guide pour la digitalisation des opérations financières des SFD dans l'UEMOA, l'organisation d'une rencontre des points focaux statutaires de l'APSF-Bénin et de deux rencontres périodiques des Directeurs Généraux des SFD ;
- **Programme 3** : l'organisation d'ateliers sur l'identification des causes et conséquences de la « mauvaise » concurrence entre SFD et sur les causes et conséquences des impayés : contribution de la CIC à l'amélioration des performances, la refonte du site internet de l'APSF-Bénin, la poursuite des travaux de construction du parking de l'APSF-Bénin, la tenue d'une session ordinaire par le Conseil de Surveillance,

l'acquisition de divers matériels informatiques pour le bon fonctionnement des services et départements ;

Les dépenses courantes de fonctionnement (fournitures de bureau, consommables informatiques, eau, électricité, entretiens et réparations de matériels, télécommunication, charges du personnel, etc.) ont été couvertes pendant le trimestre pour les 3 programmes.

2.1.2. Suivi des réalisations par rapport aux prévisions annuelles

Tableaux comparatifs des emplois

Tableau N°4 : Comparatif des réalisations trimestrielles aux prévisions annuelles

Programmes	Prévisions annuelles	Réalisations du Trimestre	Ecart	TE
Programme 1 : Défense des intérêts collectifs des membres et promotion du secteur	52 554 404	5 586 522	46 967 882	10,6%
Programme 2 : Appuis à la professionnalisation et au développement des SFD	141 668 394	35 879 793	105 788 601	25,3%
Programme 3 : Développement institutionnel de l'APSPD et coopération entre SFD	99 777 202	20 557 781	79 219 421	20,6%
Total	294 000 000	62 024 096	231 975 904	21,1%

Tableau N°5 : Comparatif des réalisations aux prévisions d'emplois suivant les principales rubriques d'emplois

Rubriques d'emplois	Prévisions annuelles	Réalisations du Trimestre	Ecart	TE
Activités	165 500 000	26 422 665	139 077 335	16,0%
Investissements	27 500 000	10 259 570	17 240 430	37,3%
Fonctionnement	101 000 000	25 341 861	75 658 139	25,1%
Total	294 000 000	62 024 096	231 975 904	21,1%

Commentaires sur les réalisations financières

Au plan annuel, le budget des emplois est exécuté à 21,1% au 31 mars 2023.

2.2. Evolution des Ressources

2.2.1. Suivi des réalisations par rapport aux prévisions du trimestre

Tableaux comparatifs des ressources

Tableau N°6 : Comparatif des réalisations aux prévisions de ressources à fin mars 2023

Rubriques	Prévisions trimestrielles	Réalisations	Ecart	TE
Cotisations et droits adhésion				
1. Cotisations ordinaires 2023	101 450 000	55 100 000	-46 350 000	54,3%
2. Arriérés à fin 2022	20 325 000	2 750 000	-17 575 000	13,5%
Revenus générés	22 500 000	16 489 500	-6 010 500	73,3%
Subventions	24 412 500	12 831 500	-11 581 000	52,6%
Total	148 362 500	84 421 000	-63 941 500	56,9%

Nota Bene

Le niveau de mobilisation des ressources est de 84 421 000 FCFA soit 56,9% de taux d'exécution des prévisions du trimestre. Les réalisations portent sur :

- **Cotisations et droits d'adhésion** : pour le 1^{er} trimestre, le niveau de paiement des cotisations de l'année 2023 est de 54,31%. Quant aux arriérés, l'APSPD-Bénin a pu recouvrer au cours du trimestre 2.750.000 FCFA, soit 13,53% du stock d'impayés au 31 décembre 2022. La ligne « Droits d'adhésion » n'a pas enregistré de réalisations car l'APSPD-Bénin n'a pas enregistré de nouvelles adhésions au cours du trimestre et il n'y a pas eu de délivrance de nouveaux agréments au cours du trimestre ;
- **Revenus générés** : le montant total des revenus générés du trimestre (y compris les créances) est de 16 489 500 FCFA, soit une réalisation de 73,3% comparé aux prévisions trimestrielles ; la mobilisation et la participation des SFD aux formations organisées par la BCEAO en ligne et en présentiel ont été gratuites aux SFD ;
- **Subventions** : pour cette rubrique, le taux d'exécution du trimestre est de 52,6%. Les réalisations du trimestre portent uniquement sur la subvention du FNDA consacrée à la poursuite de la mise en œuvre de la convention cadre d'exécution avec ce partenaire. Quant aux autres partenaires, des discussions sont en cours pour le déploiement de leurs appuis de 2023 à l'APSPD-Bénin.

2.2.2. Suivi des réalisations par rapport aux prévisions annuelles

Tableaux comparatifs des ressources

Tableau N°7 : Comparatif des réalisations aux prévisions annuelles de ressources

Rubriques	Prévisions annuelles	Réalisations	Ecart	TE
Cotisations et droits adhésion				
1. Cotisations ordinaires 2023	101 450 000	55 100 000	-46 350 000	54,3%
2. Arriérés à fin 2022	20 325 000	2 750 000	-17 575 000	13,5%
Revenus générés	100 000 000	16 489 500	-83 510 500	16,5%
Subventions	97 650 000	12 831 500	-84 818 500	13,1%
Total	299 100 000	84 421 000	-214 679 000	28,2%

Nota Bene

Le taux de réalisation des ressources de l'année est de 28,2% à fin mars 2023 et dépend essentiellement du niveau de réalisation des cotisations statutaires payables en début d'année par les membres.

B. SYNERGIES DEVELOPPEES AVEC LES PARTENAIRES DU SECTEUR

1. Synergies avec les Autorités de Contrôle et de Tutelle

1.1. Banque Centrale – BCEAO

- Mobilisation des SFD aux formations organisées par la BCEAO au cours du trimestre
- Présentation aux SFD du guide de digitalisation des opérations financières des SFD dans l'UEMOA.

1.2. Ministère des Finances

MEF/ANSSFD/DGI/CENTIF

- Co-organisation de l'atelier bilan sur la mise en œuvre des dispositions LBC/FT au niveau du secteur de la microfinance au Bénin (avec la CENTIF et l'ANSSFD) et présentation de la synthèse des appuis donnés aux SFD ;
- Formation des SFD sur la Loi de finances 2023 : Innovations et obligations fiscales des IMF.
- Transmission du rapport d'activités annuel – 2022 de l'APSFDF au MEF à travers l'ANSSFD ;

2. Synergies avec les structures étatiques et de promotion

FAPSFDF – UEMOA

- Participation à une conférence sur la cybersécurité pour le secteur financier africain et l'inclusion financière (Projet ACRC).

FNDA

- Organisation des restitutions des formations de formateurs en éducation financière en financement agricole pour les producteurs au niveau des SFD partenaires ;
- Supervision des ateliers de restitutions organisés par les SFD partenaires du Fonds ;
- Elaboration de dépliants et supports vidéo sur l'éducation financière des producteurs agricoles et sur l'approche de financement basée sur le clustering du FNDA.

MASM/DGM

- Formation de 20 agents de la DGM sur le niveau 1 des cours AME-L.

3. Synergies avec les partenaires et acteurs du privé

ADAPAMI/DID

- Participation aux travaux de clôture du projet ADAPAMI.
- Appui aux SFD à la formation sur les cours AME-L.

Crédit Info WEST AFRICA

- Collecte et synthèse des difficultés rencontrées par les SFD sur le BIC ;
- Transmission de la synthèse des difficultés recensées au Crédit Info WEST AFRICA et organisation d'un atelier de sensibilisation sur le BIC (Atelier entre BIC -SFD-APSFDF).

GIZ /ProFinA

- Participation à l'atelier test du module Education Financière contextualisé au monde agricole.

PACOFIDE

- Participation à la cérémonie de remise d'équipements aux bénéficiaires de la subvention à frais partagés.

SACO CESO/Catalyste+

- Réalisation des préparatifs d'organisation de l'appui de volontaires Canadiens aux SFD dans plusieurs domaines.

SIF GROUPE ET AFLATOUN

- Participation à l'atelier national d'orientation et d'intégration de l'éducation sociale et financière dans les programmes d'enseignement au Bénin

TECHNOSERVE/BeniBiz

- Planification à l'atelier d'information des Prestataires de Services Financiers (PSF), notamment les SFD sur la stratégie d'intervention du Projet BeniBiz
- Echanges avec l'ONG sur l'établissement d'un protocole d'entente en vue de l'harmonisation des cours d'éducation financière et du renforcement de capacités des SFD sur la méthodologie de formation à l'entrepreneuriat des clients es SFD
- Participation à la 10^e session du Comité de Pilotage (COPIL 10) de BeniBiz.

C. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DU TRIMESTRE

Les difficultés relèvent du quotidien que l'APSFSD essaie de gérer pour jouer son rôle aux côtés des SFD membres et en appui au secteur.

Par rapport au premier trimestre, elle a connu certaines entraves dont le résumé se présente comme ci-après :

- La faible réaction des SFD quant à leur participation aux sessions de formation planifiées : à titre illustratif, pour le trimestre, 3 duplications sur le Module Mesure et contrôle des impayés sont prévues mais finalement, une seule a été réalisée pour la certification de 2 élèves formateurs. De plus, une porte de sortie n'est pas encore trouvée pour les duplications pour raison de charges d'organisation de ces formations à supporter par les SFD ;
- La participation hésitante de certains SFD de grande taille aux formations ;
- Le comportement encore hésitant de certains SFD à prendre part aux projets de mutualisation dont ils ont pourtant été demandeurs. Il faut signaler particulièrement la participation au projet de plateforme de Mobile Banking ;
- La faible participation de certains DG aux rencontres des DG : cet élément affecte la perfection attendue en matière d'échanges entre pairs pour la consolidation de la coopération et la synergie autour des sujets d'intérêts communs.

D. MESURES CORRECTIVES A PRENDRE EN COMPTE LE TRIMESTRE SUIVANT

En termes de mesures correctives à prendre en compte au cours du prochain trimestre, l'APSFD entend :

- Travailler à résoudre la question relative à la certification des élèves formateurs sur le module « Mesure et contrôle des impayés » à travers des échanges avec les DG qui sont dans le processus ;
- Présenter aux membres les options de mutualisation de plateformes de services financiers numériques en cours y compris celle du projet PITN2R ;
- Appliquer, à l'image des centres privés de formation, des mesures incitatives pour la participation des SFD aux offres de formation ;
- Etablir les options de partenariat gagnant-gagnant avec les APSFD de l'UEMOA sur les offres de renforcement de capacités des SFD ;
- Réviser la grille des redevances statutaires des membres.

A cet effet, un plan d'actions du deuxième trimestre a été élaboré pour servir de fil conducteur.

E. PLAN D' ACTIONS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2023

Le plan d'actions, fil conducteur du deuxième trimestre de l'année 2023 se présente par programme d'activités comme ci-après :

1. Programme de défense des intérêts collectifs et de promotion des SFD

La liste des activités envisagées se présentent comme ci-après :

- a. Sensibiliser les SFD à tous participer à l'échange d'information sur la CIC
- b. Vulgariser les dispositions de la loi n°2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice, notamment sur l'organisation judiciaire et le BIC
- c. Assurer la participation de l'Association à l'amélioration du BIC
- d. Développer un outil de diagnostic des SIG des SFD
- e. Organiser un atelier de présentation des résultats d'études intéressantes sur la demande des PME afin d'orienter ou d'éclairer les activités des SFD
- f. Organiser des rencontres des DG sur des questions liées au financement des SFD
- g. Organiser un séminaire sur la contribution des SFD au financement de l'économie à la base
- h. Participer aux travaux des comités d'élaboration de la PNDM et vulgarisation de la SNFI
- i. Participer aux sessions du CNM, du CSFASM, de la CNSMO
- j. Diffuser le second numéro du magazine de la microfinance de l'année 2022
- k. Appuyer à la demande, techniquement les SFD pour la réalisation de leurs actions de promotion
- l. Développer de synergies d'actions avec les structures étatiques : (FNM, le FNDA, la DGM, l'ANSSFD, la DGSF, la BCEAO, la DGSF, le FGDR)
- m. Développer de synergies d'actions avec les autres structures (APBEF, ADAPAMI, TECHNO SERVE, ProFinA, ProCaR, ENABEL, PACOFIDE, ...).

2. Programme d'Appuis à la professionnalisation et au développement des SFD

Au titre de ce programme, il est envisagé les activités suivantes :

- a. Contribuer au renforcement des capacités des dirigeants et gestionnaires des SFD
- b. Finaliser et vulgariser la Charte de gouvernance des SFD
- c. Vulgariser les outils d'évaluation de la gouvernance et du contrôle interne
- d. Appuyer en partenariat avec SACO CESO, les SFD dans la résorption des problèmes de gouvernance, de direction et de leadership
- e. Contribuer au renforcement des capacités des SFD sur la maîtrise des risques liés au financement agricole et des produits innovants

- f. Organiser des rencontres entre corps de métiers des SFD sur la maîtrise des risques liés au financement agricole et des produits innovants
- g. Suivre auprès du PITN2R le projet de plate-forme de finance digitale mutualisée
- h. Faire le suivi de l'implémentation des plateformes PowerCard et AVIA dans les SFD
- i. Finaliser l'élaboration du guide des réunions d'équipe et d'organe au sein des SFD
- j. Organiser des rencontres bimestrielles de DG sur des thèmes comme financement, confiance, motivation, leadership, management
- k. Organiser des rencontres des Points Focaux Statutaires, EFH et Environnement.

3. Programme de Développement institutionnel et coopération entre les SFD.

Il est prévu au niveau du troisième programme :

- a. Organiser un atelier sur l'identification des approches de solution aux questions relatives à la solidarité de place
- b. Réaliser une enquête sur les coûts et avantages de mutualisation des services d'intérêt commun dans le contexte actuel des SFD et d'identification des services à mutualiser
- c. Diffuser le dépliant institutionnel de l'APSFD
- d. Mettre à jour le site Internet de l'APSFD
- e. Renforcer les capacités du personnel et des dirigeants de l'APSFD
- f. Faire certifier les comptes de l'exercice 2022 de l'APSFD
- g. Faciliter la tenue des sessions du CA et du CS de l'APSFD
- h. Procéder à l'acquisition de matériel en remplacement de ceux amortis (ordinateurs, véhicules, tables de conférence, etc.)
- i. Faire réviser la grille des redevances statutaires de l'APSFD ;
- j. Assurer la révision de la grille salariale et de la politique de motivation et fidélisation du personnel de l'APSFD.

Le déroulement de ces activités permettra à l'APSFD de faire face aux défis et perspectives pour les SFD et pour l'Association. La mise en œuvre de ce projet fera l'objet de compte rendu au Conseil d'Administration en fin de trimestre.

CONCLUSION

La dernière année d'exécution du plan stratégique de l'APSFd a bien démarré en termes d'activités. Le premier trimestre de l'année 2023 a été fructueux en activités et en faits marquants au profit des SFD du Bénin.

Sur ses programmes d'activités, l'Association a enregistré des avancées et le bilan s'établit à un taux de réalisation physique de 81,25% pour une réalisation financière de 108,7 % à l'échelle du trimestre.

En matière de communication, le site internet a été modernisé et régulièrement actualisé et le dernier numéro du magazine – 2022 de la microfinance a été édité et en cours de diffusion. Le dépliant institutionnel a été actualisé pour la bonne information de l'APSFd au public en général, et aux partenaires et usagers en particulier.

Sur le plan de la formation, le trimestre a connu le déroulement de plusieurs formations à diverses cibles des SFD. Les cours en ligne se sont également poursuivis et ont enregistré, au-delà des SFD, un intérêt de la part d'autres acteurs étatiques qui ont procédé à la formation de leurs personnels.

En matière d'assistance technique, l'APSFd a identifié les domaines de besoin pour lesquels elle a commencé à mobiliser des conseillers volontaires du Canada pour l'appui aux SFD sur divers thématiques intégrant le plan de résorption de problèmes identifiés. Elle a également outillé les membres à se conformer aux dispositifs relatives à la LBC/FT et ainsi qu'aux prérequis pour le succès de la digitalisation des opérations financières.

La coopération et l'assise institutionnelle de l'APSFd ont également connu d'amélioration à travers entre autres l'organisation d'atelier de sensibilisation sur des questions d'intérêts communs. Sur ce même plan, il a été enregistré des aménagements aux niveaux de certaines immobilisations de l'APSFd.

Ces résultats ont été enregistrés en bravant un certain nombre de défis.

Les succès enregistrés, les leçons apprises ainsi que les perspectives des SFD et du secteur ont servi de socle à l'élaboration du plan d'actions pour le compte du deuxième trimestre.

La Direction générale compte sur l'appui habituel du Conseil d'Administration pour le succès des activités de cette nouvelle période de l'année.

Table des matières

SIGNES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
A. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DU 1 ^{ER} TRIMESTRE	6
1. Volet technique	6
1.1. Synthèse des réalisations techniques du Trimestre	6
1.2. Niveau global d'exécution technique des prévisions du trimestre.....	9
2. Suivi budgétaire	9
2.1. Evolution des Emplois.....	9
2.2. Evolution des Ressources	12
B. SYNERGIES DÉVELOPPÉES AVEC LES PARTENAIRES DU SECTEUR	14
1. Synergies avec les Autorités de Contrôle et de Tutelle	14
1.1. Banque Centrale – BCEAO	14
1.2. Ministère des Finances.....	14
2. Synergies avec les structures étatiques et de promotion	14
3. Synergies avec les partenaires et acteurs du privé	14
C. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DU TRIMESTRE.....	16
D. MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN COMPTE LE TRIMESTRE SUIVANT.....	17
E. PLAN D'ACTION DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023.....	18
1. Programme de défense des intérêts collectifs et de promotion des SFD.....	18
2. Programme d'Appui à la professionnalisation et au développement des SFD	18
3. Programme de Développement institutionnel et coopération entre les SFD.....	19
CONCLUSION	20